



PANEL DE CITOYENS EUROPÉENS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Kit d'information

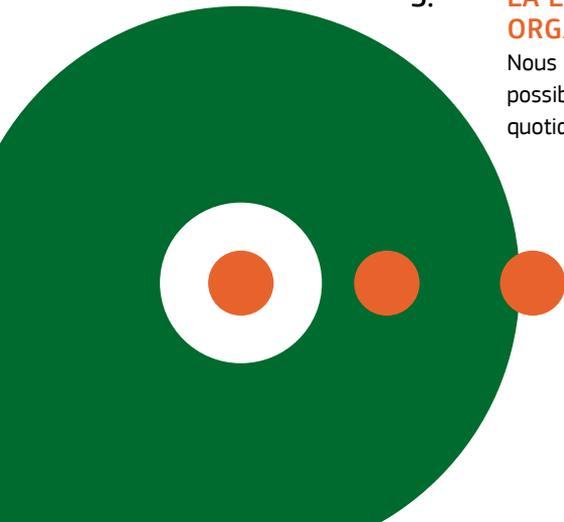
À propos de ce **Kit**

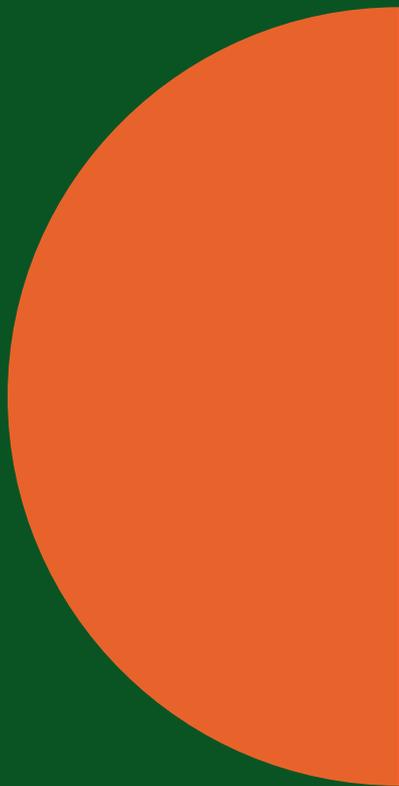
*Bienvenue aux panels de citoyens européens sur l'efficacité énergétique !
Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'avoir accepté de participer à ce processus. Nous espérons que vous le trouverez instructif, intéressant et agréable !*

Vous êtes l'un des 150 participants sélectionnés au hasard pour discuter de l'efficacité énergétique, un sujet bien connu qui a été mis en avant lors de la récente crise énergétique. Ensemble, vous examinerez les différentes façons dont nous pouvons tous - industrie, ménages, communautés, secteurs public et privé - devenir plus efficaces sur le plan énergétique de manière réaliste et efficace. Vos idées et conclusions collectives joueront un rôle déterminant, car elles seront présentées aux commissaires européens et contribueront à façonner la législation et les initiatives de l'UE dans ce domaine.

Ce « kit de connaissances » vous guidera tout au long du processus. Il est structuré en cinq sections :

1. **LE PROCESSUS : COMMENT FONCTIONNENT LES PANELS DE CITOYENS EUROPÉENS ?** 4
Les panels de citoyens visent à placer les citoyens au centre de l'élaboration des politiques publiques. Dans cette section, nous vous donnons un bref aperçu du fonctionnement du processus.
2. **LE MANDAT : SUR QUOI VAIS-JE TRAVAILLER ?** 6
La Commission européenne a fait appel à vous pour accomplir une tâche spécifique : vous trouverez ici la question à laquelle vous êtes invités à répondre.
3. **LE SUJET : QUE DOIS-JE SAVOIR SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?** 8
Il n'est pas nécessaire d'être un expert pour participer au panel de citoyens. Nous souhaitons en particulier connaître votre point de vue sur la base de votre expérience et de votre vie quotidienne. Pour commencer, nous vous proposons quelques informations de base sur l'efficacité énergétique.
4. **LES PERSONNES À L'ORIGINE DE L'ÉVÉNEMENT : QUI ORGANISE CE PANEL ?** 12
Nous expliquons ici les différentes institutions et organisations responsables des panels et leurs rôles respectifs.
5. **LA LOGISTIQUE : QUEL TYPE D'AIDE RECEVRAI-JE POUR ORGANISER ET PAYER LE VOYAGE ET L'HÉBERGEMENT ?** 14
Nous souhaitons que votre participation se déroule dans les meilleures conditions possibles. Cette section couvre votre voyage, votre hébergement, vos dépenses quotidiennes et d'autres informations pratiques.





1/ Le processus : Comment fonctionnent les panels de citoyens européens ?

Dans les panels de citoyens de la Commission européenne, des participants sélectionnés au hasard dans les 27 États membres de l'UE se réunissent pour discuter des principales lois à venir et d'autres initiatives au niveau européen. Sur la base de vos discussions mutuelles, vous élaborerez des recommandations que la Commission européenne prendra en considération dans l'élaboration de ses politiques.

Les groupes d'experts ont été créés à la suite de la conférence sur l'avenir de l'Europe¹ qui s'est tenue en 2021-2022. À l'époque, 800 citoyens sélectionnés au hasard s'étaient réunis au sein de quatre panels de citoyens européens, chacun se réunissant pendant trois sessions. Les participants ont partagé leurs perspectives et leurs idées sur des sujets tels que l'économie, la justice sociale, l'emploi, l'éducation, la culture, la jeunesse, les sports, la

transformation numérique, la démocratie européenne, les valeurs, la sécurité, l'État de droit, le changement climatique, la santé, les migrations et le rôle de l'UE dans le monde. À l'issue des panels, les participants ont formulé 178 recommandations, qui ont ensuite influencé les 49 propositions et plus de 300 mesures connexes issues de la conférence. Les citoyens participant à la conférence ont demandé que des occasions similaires et plus fréquentes soient offertes à l'avenir aux citoyens de participer à l'élaboration des politiques européennes. En réponse, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé la création d'un plus grand nombre de panels de citoyens afin de consulter des citoyens sélectionnés au hasard sur des questions clés de l'UE.

Les panels suivants ont traité de sujets politiques plus spécifiques : que faire des déchets alimentaires, les avantages et les inconvénients des mondes virtuels, et les droits et les possibilités d'apprendre et d'étudier dans d'autres pays de l'UE. Les participants ont pu communiquer entre eux dans leur propre langue, grâce à l'aide d'interprètes.

En tant que panéliste, vous prendrez le relais d'une longue lignée de concitoyens européens, en vous concentrant cette fois sur le thème de l'efficacité énergétique.



¹ Vous trouverez des informations sur la conférence sur l'avenir de l'Europe à l'adresse suivante :

https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/new-push-european-democracy/conference-future-europe_fr



COMMENT FONCTIONNENT LES PANELS DE CITOYENS ?

Chaque panel est composé de 150 citoyens sélectionnés au hasard, originaires de tous les États membres de l'UE et représentatifs de la diversité de l'UE, dont un tiers est âgé de moins de 26 ans, afin de garantir une bonne discussion entre les générations.

Le panel de citoyens combine le travail collaboratif en petits groupes (d'environ 12 personnes) et le travail en plénière (tous les 150 participants réunis). Dans les petits groupes de travail, vous aurez l'occasion de discuter plus en détail de différents aspects de l'efficacité énergétique. Les 150 participants se réuniront également en séance plénière pour écouter et discuter des réactions des petits groupes. Pour mener à bien ce travail, les panélistes seront assistés par une équipe d'animateurs. Cette équipe est composée d'experts en soutien au travail de groupe. Ils contribueront à rendre le travail de groupe plus dynamique, à tirer le meilleur parti de chaque individu et du groupe dans son ensemble. Ils fourniront également aux citoyens une série d'outils pour le travail collaboratif et la prise de décision collective. Vous bénéficierez également du soutien d'assistants sur place, qui vous fourniront des informations pratiques, ainsi que de spécialistes de l'efficacité énergétique qui seront à votre disposition pour vous conseiller si nécessaire tout au long du processus.

LE PANEL DE CITOYENS SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Avec les 149 autres participants, vous vous réunirez pour trois sessions. Deux sessions auront lieu en personne à Bruxelles et une session se déroulera en ligne :

- **Session 1** : 23-25 février 2024
(sur place à Bruxelles, Belgique)
- **Session 2** : 15-17 mars 2024
(en ligne via un outil de vidéoconférence)
- **Session 3** : 12-14 avril 2024
(sur place à Bruxelles, Belgique)

2 / Le mandat : Sur quoi vais-je travailler ?

Les discussions du panel porteront sur différents aspects de l'efficacité énergétique. Le panel examinera en particulier comment différentes personnes, les autorités publiques, l'industrie, le secteur privé et d'autres peuvent être plus efficaces sur le plan énergétique de manière à avoir le plus d'impact possible, par exemple sur le climat, l'économie, l'emploi, la santé ou les factures d'énergie.

Les recommandations finales du groupe alimenteront une initiative politique qui sera adoptée par la Commission européenne dans le courant de l'année 2024. L'initiative est une recommandation de l'UE à venir sur le principe de "l'efficacité énergétique d'abord", qui sera également expliquée dans les discussions de groupe avec l'aide de spécialistes sur le sujet. Dans ce contexte, la question qui guidera vos discussions lors du panel de citoyens sur l'efficacité énergétique est la suivante :

“Comment l'Union européenne peut-elle donner la priorité à l'efficacité énergétique et en faire profiter pleinement les citoyens, les autorités publiques et les entreprises ?”

LORS DE LA PREMIÈRE SESSION,

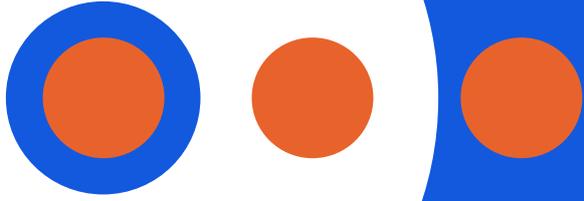
vous découvrirez le thème de l'efficacité énergétique et les actions déjà entreprises par la Commission européenne dans ce domaine. En compagnie de spécialistes de la production, de la distribution et de la consommation d'énergie, vous comprendrez mieux ce que signifie l'efficacité énergétique dans votre vie quotidienne, en échangeant avec des citoyens de différents pays de l'UE, et les défis auxquels l'UE est confrontée pour faire profiter la société européenne de ses avantages.

LORS DE LA DEUXIÈME SESSION,

qui se déroulera en ligne, vous continuerez à échanger et à discuter de différentes idées. Cette session servira de passerelle entre les sessions : vous vous appuyerez sur les connaissances et les domaines abordés lors de la première session et vous réfléchirez de manière créative à des solutions pratiques pour donner la priorité à l'efficacité énergétique. En d'autres termes, lors de cette deuxième session, vous commencerez à formuler des idées de recommandations. Elles concernent les mesures que chacun peut prendre pour améliorer l'efficacité énergétique, qu'il s'agisse des entreprises, des communautés locales, des pouvoirs publics ou des consommateurs individuels. Il peut s'agir de recommandations, par exemple, sur la manière de consommer moins d'énergie sans faire de sacrifices, de définir un niveau durable de consommation d'énergie ou d'améliorer la planification énergétique afin de mieux utiliser des ressources limitées.

LORS DE LA TROISIÈME ET DERNIÈRE SESSION,

vous finaliserez ensemble vos recommandations. Elles alimenteront une initiative européenne, en particulier celle que la Commission européenne va lancer sur le principe de l'efficacité énergétique d'abord. Il s'agit de tester et de consolider vos idées initiales de la deuxième session, par exemple en vous demandant si ces idées sont équitables pour tous les acteurs de la société. Vous discutez de leur utilité dans l'ensemble de l'Union européenne et des réponses possibles aux besoins les plus importants de la diversité des citoyens européens. Vous discuterez également des mesures concrètes qu'elles impliquent pour encourager un changement de comportement durable.



3 / Le sujet :

Que dois-je savoir sur l'efficacité énergétique ?

Maintenant que vous en savez un peu plus sur le processus, intéressons-nous au sujet lui-même. Nous avons élaboré cette brève section pour vous aider à mieux comprendre la question de l'efficacité énergétique. Bien sûr, nous ne pouvons pas couvrir tous les aspects en quelques pages. Nous avons sélectionné des connaissances que nous pensons vous être utiles en tant que membre du panel de citoyens, et vous recevrez des informations plus détaillées tout au long de l'événement.

Nous espérons que cette section vous donnera des indications qui vous aideront à comprendre les présentations et à contribuer aux discussions et aux activités du groupe. Il ne peut s'agir que d'un premier point d'entrée. Soyez assurés que vous recevrez des informations plus détaillées sur l'efficacité énergétique tout au long du panel et que vous pourrez poser vos questions une fois les sessions commencées.

1. COMPRENDRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Un concept familier peut être celui des "économies d'énergie". Économiser l'énergie signifie éviter les gaspillages d'énergie. Moins nous utilisons d'énergie, moins nous devons en produire. Concrètement, cela signifie qu'il faut baisser le chauffage ou éteindre les lumières lorsque nous n'en avons pas besoin. Les économies d'énergie sont le moyen le plus direct de **consommer moins d'énergie et d'éviter les déchets**.

Mais qu'est-ce que l'"efficacité énergétique" ? Il s'agit d'**utiliser moins d'énergie pour effectuer la même tâche**, pour obtenir le même résultat, le même service. Par exemple, l'efficacité énergétique liée à l'isolation d'une maison consiste à utiliser moins d'énergie pour le chauffage et la climatisation tout en conservant le même confort thermique. Autre exemple : Conduire une voiture plus économe qui consomme moins de carburant mais qui a la même vitesse et les mêmes performances.

En général, il y a deux façons d'améliorer l'efficacité énergétique : (1) utiliser une technologie ou un processus de production plus efficace, par exemple, conduire une voiture plus économe en carburant ou remplacer un vieux réfrigérateur par un réfrigérateur économe en énergie, et (2) changer son comportement, par exemple, baisser le chauffage ou éteindre les lumières lorsque nous n'en avons pas besoin.

Comprendre l'ensemble du système énergétique

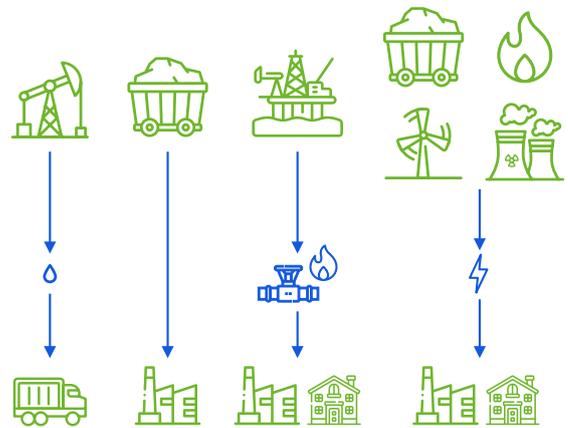
Toutefois, l'amélioration de l'efficacité énergétique ne dépend pas uniquement des technologies que nous appliquons ou de notre comportement. L'énergie doit être produite et distribuée avant que nous puissions l'utiliser. Ainsi, pour améliorer l'efficacité énergétique de la société, nous devons également réfléchir à **l'ensemble du système énergétique** et à la manière de le planifier. Le système énergétique comprend trois composantes : la production d'énergie, la distribution d'énergie et la consommation d'énergie.

Explication du principe de l'efficacité énergétique d'abord (EE1st)

L'efficacité énergétique d'abord est un **principe directeur qui donne la priorité à l'efficacité énergétique** par rapport à des solutions plus coûteuses, dans l'intérêt des citoyens, des autorités publiques et des entreprises. En d'autres termes, le principe EE1st vise à mettre sur un pied d'égalité les investissements du **côté de l'offre** et du **côté de la demande**. Cela signifie que lors de la planification énergétique ou des décisions d'investissement, toutes les dimensions de l'efficacité énergétique doivent être prises en compte, y compris la production et la consommation. L'objectif est de s'assurer que ces actions sont bénéfiques ou plus rentables que d'autres mesures. En pratique, le principe EE1st vise à atteindre l'efficacité énergétique dans la production, la distribution et la consommation d'énergie en **envisageant différentes alternatives** parmi diverses mesures possibles dans l'ensemble de l'Union européenne. Voici un exemple de l'application de ce principe dans les décisions de planification : au lieu d'augmenter la production de chaleur et la capacité du réseau de distribution de chaleur, le gouvernement décide de lancer un vaste programme de rénovation des bâtiments. Les maisons mieux isolées nécessitent moins de chaleur, ce qui signifie que moins d'énergie doit être produite et distribuée.

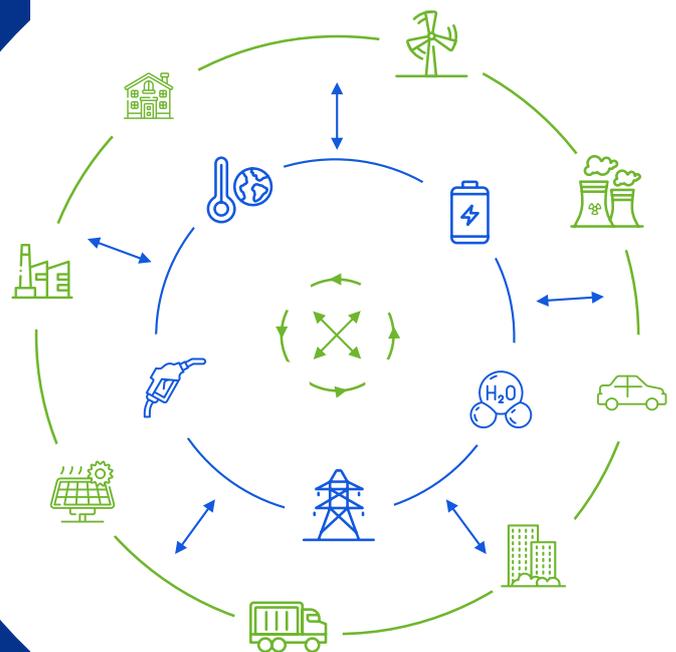
LE SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE ACTUEL

des flux d'énergie linéaires et inutiles,
dans une seule direction



FUTUR SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE INTÉGRÉ DE L'UE

l'énergie circule entre les utilisateurs et les producteurs,
ce qui permet de réduire les gaspillages
de ressources et d'argent.



Système énergétique, ©Union européenne²

- **Production d'énergie**

L'énergie peut être produite par différentes sources. Ces sources sont fossiles (charbon, gaz, pétrole), nucléaires ou renouvelables (vent, soleil, eau, biomasse). Par exemple, le charbon peut être brûlé pour produire de l'électricité ou de la chaleur, et le pétrole ou les biocarburants peuvent être utilisés pour la mobilité. C'est ce que l'on appelle également le "côté de l'offre".

- **Distribution de l'énergie**

L'énergie doit être transportée du producteur au consommateur pour être utilisée. La distribution d'énergie nécessite une infrastructure composée de réseaux pour l'électricité, de pipelines pour le pétrole et le gaz ou de réseaux de distribution de chaleur.

- **Consommation d'énergie**

L'énergie est consommée de différentes manières : alimentation des appareils, conduite des voitures, production de biens ou de matériaux, chauffage des bâtiments. Les consommateurs d'énergie sont des citoyens, des autorités publiques ou des entreprises. C'est ce qu'on appelle le "côté de la demande".

Afin d'améliorer l'ensemble du système énergétique et de promouvoir l'efficacité énergétique dans tous les États membres, la Commission européenne a décidé de renforcer le principe de "l'efficacité énergétique d'abord".

² Vous pouvez trouver la publication dans différentes langues à l'adresse suivante :

https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-systems-integration/eu-strategy-energy-system-integration_en?transnolive=1&prefLang=fr&etrans=fr

L'application du principe EE1st implique de prendre en compte d'autres options que l'augmentation du volume ou de la production.

Avec EE1st, tous les choix sont envisagés, **en pesant les coûts et les avantages**, et en optant pour la meilleure alternative qui apporte le **plus grand bénéfice** à la société dans son ensemble, parce que l'efficacité énergétique permet des choix optimaux en termes de coûts.

2. LE CONTEXTE POLITIQUE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE D'ABORD AU NIVEAU DE L'UE

L'efficacité énergétique représente un élément clé dans le déroulement de la transition énergétique. Elle a le potentiel de remédier aux échecs et aux lacunes de l'architecture actuelle du secteur de l'énergie, de **réduire les coûts pour la société** et de garantir le résultat le plus durable de la transition énergétique. Tous les secteurs consommateurs d'énergie, comme les bâtiments, les transports ou l'industrie, peuvent jouer le rôle de « **consommateurs actifs** » et EE1st veillera à ce que ce rôle actif des consommateurs soit utilisé au maximum de son potentiel pour maximiser l'efficacité du système énergétique et éliminer toute forme de gaspillage d'énergie.

L'efficacité énergétique est au cœur de la transition énergétique et fait partie de l'objectif visant à rendre l'Union européenne **neutre en carbone d'ici 2050**. La neutralité carbone signifie que les émissions de carbone sont ramenées à un niveau proche de zéro afin de réduire les effets néfastes du changement climatique. Une grande partie des émissions de carbone de l'UE est liée à la consommation d'énergie dans l'UE. La réduction de la consommation d'énergie par le biais de l'efficacité énergétique est donc une étape nécessaire. L'efficacité énergétique joue donc un **rôle clé** dans les politiques énergétiques et climatiques de l'UE et dans leur mise en œuvre dans les États membres de l'UE. Placer l'efficacité énergétique au cœur de notre société est une étape logique pour **réduire la consommation d'énergie, optimiser les flux énergétiques et éliminer**

les gaspillages d'énergie coûteux, tout en préservant le même confort, les mêmes services, la même liberté.

À cette fin, l'Union européenne a fait du principe « l'efficacité énergétique d'abord » (EE1st) un principe directeur de la transition énergétique. Ce principe est régi par la directive sur l'**efficacité énergétique**. Une directive est un acte juridique de l'Union européenne qui fixe un objectif que les pays de l'UE doivent atteindre.³ Toutefois, il appartient à chaque pays d'élaborer sa propre législation sur la manière d'atteindre ces objectifs. La directive de 2023 sur l'efficacité énergétique⁴ confère à l'initiative « l'efficacité énergétique d'abord » **un rôle plus important dans l'élaboration des politiques, la planification et les décisions d'investissement.**

3. QUELS AVANTAGES POUVONS-NOUS ATTENDRE DE LA PROMOTION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Comme indiqué précédemment, l'efficacité énergétique est essentielle pour réduire les émissions de carbone, ce qui est particulièrement vrai dans le domaine de la production d'électricité. Moins la production d'énergie émet de gaz à effet de serre, par exemple dans les centrales au charbon, mieux l'UE peut lutter contre le changement climatique. Mais l'efficacité énergétique a bien d'autres effets. Ces avantages plus larges sont bénéfiques pour les individus et la société. **L'efficacité énergétique permet de réduire les factures d'énergie** et les coûts connexes pour les citoyens et les entreprises, qui doivent dépenser moins d'argent pour l'énergie. Mais l'efficacité énergétique est aussi financièrement avantageuse pour les gouvernements nationaux et locaux. Elle réduit le coût global du système en nécessitant moins d'investissements dans la production et la distribution d'énergie. Elle contribue ainsi à **réduire les dépenses publiques**, ce qui permet une meilleure allocation des budgets publics. L'efficacité énergétique **améliore également la compétitivité des entreprises** à deux niveaux. Les entreprises peuvent vendre des technologies ou des services innovants en matière d'efficacité énergétique. En outre, les entreprises économes en énergie disposent d'un avantage comparatif par rapport à leurs concurrents dont les coûts énergétiques sont plus élevés.

La consommation d'énergie n'émet pas seulement du dioxyde de carbone, mais aussi d'autres émissions nocives, telles que les particules. Il s'agit de particules microscopiques présentes dans l'air qui peuvent pénétrer profondément dans les poumons et sont nocives pour la santé. La réduction de la consommation d'énergie **améliore donc également la santé des personnes** grâce à une meilleure qualité de l'air. Les États membres de l'UE importent la plupart de leurs sources de carburant d'autres pays. La réduction de la consommation d'énergie permet donc de diminuer ces importations de combustibles. Cela renforcera **la résilience de notre économie et la sécurité de notre approvisionnement en énergie**. Cela est particulièrement important en temps de crise ou de guerre, comme l'ont montré les événements récents.

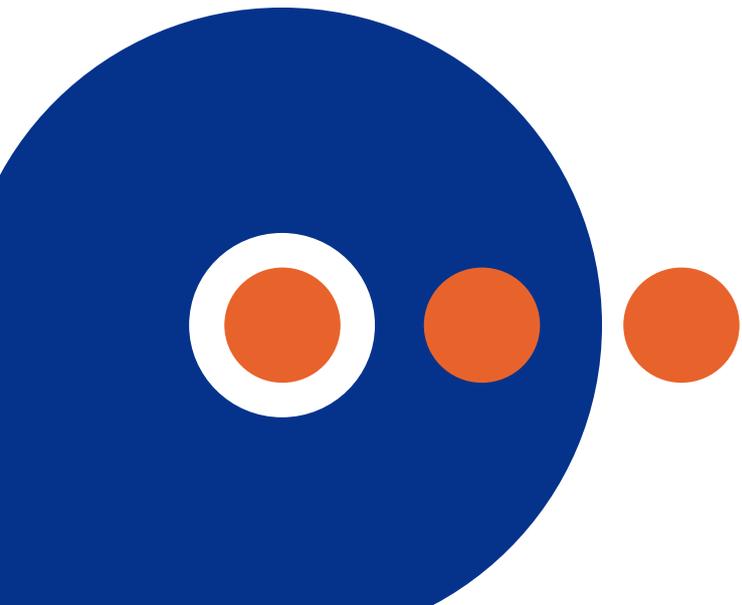
Enfin, l'amélioration de l'efficacité énergétique offre des emplois qualifiés et des possibilités de formation. Le développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies d'efficacité énergétique requièrent un niveau élevé de compétences. Une main-d'œuvre mieux formée est synonyme **d'emplois mieux rémunérés et de meilleures possibilités d'emploi.**

³ Types de législation européenne :

https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/law/types-legislation_fr

⁴ Directive sur l'efficacité énergétique :

https://energy.ec.europa.eu/topics/energy-efficiency/energy-efficiency-targets-directive-and-rules/energy-efficiency-directive_en?prefLang=fr&etrans=fr





4. QU'EST-CE QUI PEUT ENTRAVER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ?

Alors, si l'efficacité énergétique est si bénéfique pour la société et les individus, pourquoi n'est-elle pas plus avancée ? Quels sont les obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique ? Tout d'abord, il y a un **manque d'information**. Ce n'est que récemment que l'efficacité énergétique est devenue un sujet de discussion publique populaire. De nombreux citoyens, entreprises et autorités publiques ne sont pas conscients de ses avantages. Cela s'étend également à un manque d'information sur les opportunités et les investissements en matière d'efficacité énergétique.

Le passage à des technologies plus efficaces sur le plan énergétique nécessite souvent des **investissements initiaux**. Le coût d'un tel investissement peut être très élevé. Souvent, les consommateurs et les entreprises n'ont pas les moyens de financer des technologies ou des biens plus efficaces, même si de tels investissements peuvent être économiquement bénéfiques à long terme.

Un autre obstacle à une plus grande efficacité peut résider dans le fait que les bénéficiaires sont différents, ce que l'on appelle également les « **incitations divergentes** ». Parfois, la personne qui investit dans l'efficacité énergétique ne bénéficie pas directement de l'investissement. Par exemple, si un propriétaire rénove son bâtiment ou achète un nouveau système de chauffage, seul le locataire bénéficie de la réduction des factures d'énergie.

L'investissement dans l'efficacité énergétique nécessite non seulement des fonds, mais aussi la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre des mesures. Bien que certains États membres de l'UE soient plus touchés que d'autres, il y a **généralement une pénurie de travailleurs qualifiés**, en particulier pour les rénovations de bâtiments. Mais il existe aussi des obstacles non économiques qui sont liés à nos modes de comportement : les gens – en tant que consommateurs, dans les entreprises ou dans les pouvoirs publics – ont tendance à préférer le statu quo. Si quelque chose a fonctionné dans le passé, pourquoi le changer ?

En outre, la recherche a montré que les gains d'efficacité énergétique sont souvent réduits par un changement de comportement des consommateurs ou des processus de production. Les améliorations de l'efficacité conduisent souvent à des réductions de coûts qui permettent d'acheter davantage du produit amélioré ou de l'utiliser différemment. Par exemple, les progrès réalisés dans le domaine des moteurs plus

efficaces peuvent conduire à des voitures plus grandes et plus lourdes ou à des déplacements plus longs ou plus fréquents. C'est ce qu'on appelle « l'effet rebond ».

En outre, les **barrières réglementaires** peuvent avoir un impact sur les progrès et l'adoption de mesures d'efficacité énergétique dans l'UE. Il peut s'agir d'une législation obsolète, d'une incohérence et/ou d'un manque d'harmonisation entre les États membres de l'UE, d'exigences administratives complexes, d'incitations inadéquates (par exemple en ce qui concerne les combustibles fossiles). Les efforts pour surmonter ces obstacles impliquent une combinaison de réformes législatives, d'incitations financières adéquates et de collaboration entre les États membres de l'UE.

5. QUE PEUT-ON FAIRE AU NIVEAU DE L'UE ? QUELS SONT LES LEVIERS POUR LES CITOYENS ?

Pour s'attaquer aux obstacles susmentionnés, l'UE a pris toute une série de mesures politiques. La prochaine recommandation mentionnée ci-dessus comprendra des lignes directrices sectorielles sur l'application du principe de l'efficacité énergétique d'abord.

Chaque année, la Commission adopte son **programme de travail annuel** qui dresse la liste des actions les plus importantes qu'elle entreprendra au cours de l'année à venir. Le programme de travail informe le public et les autres institutions de nos engagements politiques à présenter de nouvelles initiatives, à retirer des propositions en suspens et à réviser la législation européenne existante. Votre travail alimentera le programme de travail 2024.

Les citoyens peuvent agir de différentes manières pour améliorer l'efficacité énergétique. Ils peuvent commencer par réfléchir à leur propre comportement en matière de consommation d'énergie. Ils peuvent devenir plus informés et plus compétents. Mais au niveau politique, les citoyens peuvent exiger des décideurs qu'ils introduisent ou améliorent les réglementations qui renforcent l'efficacité énergétique et la planification énergétique. Bien qu'elles dépendent de différents contextes nationaux, ces mesures peuvent inclure des campagnes d'information et de sensibilisation, des formations, des audits, des incitations financières, des interdictions, des investissements dans des infrastructures telles que les transports publics ou le soutien d'initiatives communautaires. Pour donner la priorité à l'efficacité énergétique dans les processus de planification, l'UE peut définir le **cadre politique permettant aux États membres** de mettre en œuvre le principe de l'efficacité énergétique d'abord – et les citoyens devraient avoir leur mot à dire dans la formulation de ce cadre.

4 / Qui organise ce panel?

Le panel de citoyens sur l'efficacité énergétique est organisé par la Commission européenne (Direction générale de la communication et Direction générale de l'énergie) avec le soutien d'Ifok (contractant principal), Missions Publiques, BeenThereDoneThat, Waterbear, Scope, Harris Interactive, Le Terrain, et VO Europe.

Les discussions du panel seront guidées et conseillées par un "comité des connaissances" spécialisé, dont les membres sont les suivants :

Arianna VITALI ROSCINI

(Secrétaire générale, Coalition pour les économies d'énergie, Italie)

Camille DEFARD

(Directrice du Centre de l'énergie Jacques Delors, France)

Claire ROUMET

(Politique européenne et partenariats stratégiques, Energy Cities, France)

Goda PERLAVICIUTE

(Professeur associé pour l'acceptabilité publique des transitions durables, Université de Groningue, Lituanie)

Wyste GORTER

(Chercheur junior en psychologie environnementale, Université de Groningue, Les Pays-Bas)

Jan ROSENOW

(Directeur des programmes européens, Projet d'assistance réglementaire (RAP), Allemagne)

Reinhard SIX

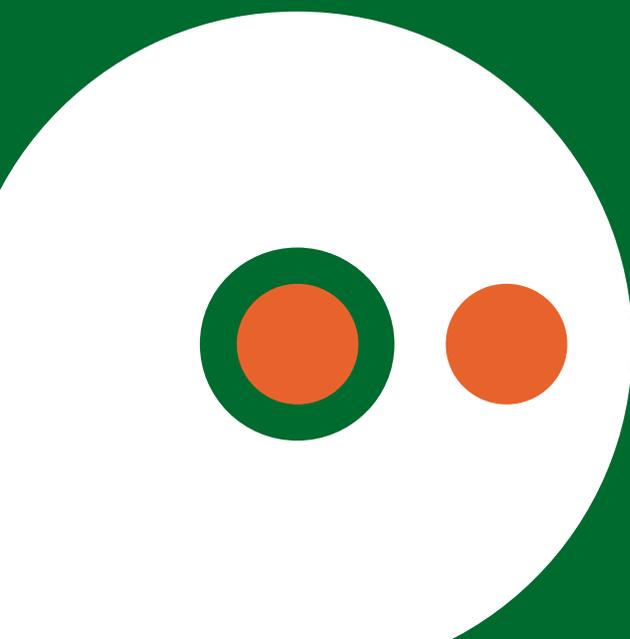
(Consultant indépendant, expert en financement de l'efficacité énergétique, Allemagne)

Yves MARIIGNAC

(Expert en énergie et conseiller principal, Association négaWatt, France)

Claudia CANEVARI

(Chef d'unité, Unité Efficacité énergétique : Politique et financement, Direction générale de l'énergie, Commission européenne)



5 / Informations pratiques

Nous nous réjouissons de vous accueillir aux panels de citoyens européens sur l'efficacité énergétique qui débiteront le vendredi 23 février à Bruxelles, en Belgique. Vous trouverez ci-dessous des informations pratiques pour préparer votre voyage et votre participation aux réunions. Pour rappel :

Deux sessions auront lieu en personne (à Bruxelles) et une session sera en ligne (les vendredi et dimanche seront des programmes d'une demi-journée) :

- **Session 1**
23-25 février 2024
(sur place à Bruxelles, Belgique)
- **Session 2**
15-17 mars 2024 (en ligne)
- **Session 3**
12-14 avril 2024
(sur place à Bruxelles, Belgique)

1. DÉPENSES

Une indemnité de 90,00 EUR par jour de conférence et de voyage sera versée. Les indemnités sont versées après les sessions et la participation est confirmée sur une liste de présence.

2. LOGISTIQUE

ORGANISATION DU VOYAGE

Vous avez reçu ou allez recevoir votre itinéraire de voyage et votre billet électronique. Si vous avez d'autres questions concernant votre voyage, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@futureu.events ou au +32 460 22 40 27.

Transferts à l'arrivée : À votre arrivée à l'aéroport ou à la gare, vous serez accueilli par le personnel des panels de citoyens européens, muni d'un panneau ou d'une affiche de bienvenue, qui vous accompagnera jusqu'au bus de transfert. Si vous avez des difficultés à trouver le personnel, veuillez appeler le +32 460 22 40 27.

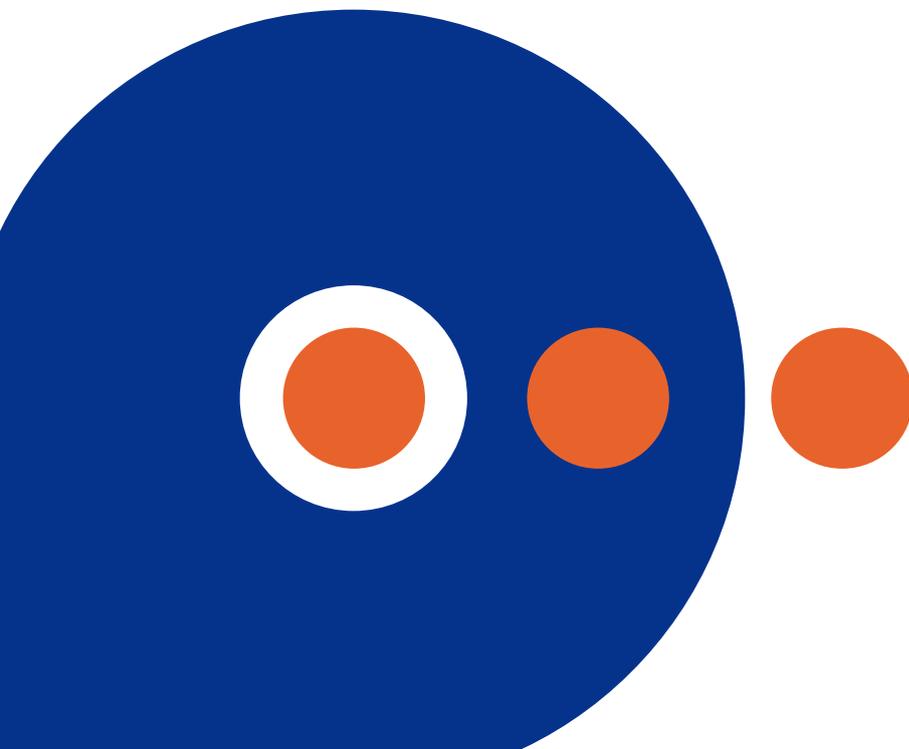
En avion : À l'aéroport, après avoir récupéré vos bagages, veuillez vous rendre au bureau de courtoisie du terminal des arrivées, où notre personnel vous attendra.

En train : À la gare de Bruxelles Midi, veuillez vous diriger vers le Prêt à Manger, où notre personnel vous attendra près du tableau/affiche de bienvenue.

À l'hôtel : Des transferts en bus seront organisés entre votre hôtel et les locaux de la Commission européenne, où se dérouleront les panels. Veuillez vous présenter dans le hall principal de l'hôtel avant l'heure de départ prévue. Notre équipe vous indiquera le chemin de la navette. Si vous préférez vous rendre aux locaux de la Commission européenne par vos propres moyens, veuillez en informer notre équipe d'assistance avant votre départ.

Une fois à Bruxelles : Si des événements sociaux tels que des dîners ont lieu après les réunions, des transferts de groupe par navette seront organisés entre les locaux de la Commission européenne et le lieu de l'événement social. Ensuite, une navette de groupe sera organisée entre le lieu de la conférence et votre hôtel. Vous êtes bien sûr libre d'explorer la ville après l'événement social et de rentrer à l'hôtel de manière indépendante.

Transferts au départ : Nous organisons les transferts de votre hôtel à l'aéroport ou à la gare de départ. L'heure de départ sera indiquée sur un panneau d'affichage dans le hall de l'hôtel.



HÉBERGEMENT

Notre équipe vous accueillera à votre arrivée à l'hôtel. Une chambre simple, avec petit-déjeuner et Wi-Fi gratuit, a été réservée pour vous. Veuillez vous référer à votre confirmation de réservation envoyée par e-mail. Veuillez noter que le coût de tous les extras (minibar, service de chambre, téléphone, bar de l'hôtel, service de blanchisserie, arrivée anticipée ou départ tardif, etc.) est à votre charge et n'est pas pris en charge par les organisateurs. Veuillez régler tous les frais supplémentaires directement à l'hôtel avant votre départ.

3. DIVERS

• Code vestimentaire

Veuillez prévoir des vêtements élégants pour les réunions, une veste chaude, une écharpe et un manteau d'hiver imperméable, ainsi que des chaussures chaudes et confortables et un parapluie pour l'extérieur. Les températures avoisineront probablement les 7°C et seront légèrement plus élevées en avril, mais soyez prêts à affronter le temps changeant de la Belgique !

• Eau potable

L'eau du robinet est potable en Belgique. De l'eau en bouteille ou de l'eau filtrée est facilement disponible et sera proposée lors de toutes les réunions, de tous les repas et de tous les événements sociaux.

• Fuseau horaire

L'heure actuelle est CET - Central European Time (UTC/GMT +1 heure) et UTC+2 à partir du 31 mars.

• Informations touristiques

Bruxelles est riche de son histoire, de son architecture, de sa gastronomie, de sa culture et de bien d'autres choses encore ! N'hésitez pas à consulter le site de la Région de Bruxelles-Capitale pour découvrir toutes les activités culturelles proposées pendant votre séjour.

• Contact

Notre équipe sera disponible avant et pendant les réunions. Si vous rencontrez des difficultés à l'arrivée, ou si les détails de votre vol ont changé, veuillez nous contacter par e-mail : info@futureu.events.

• Interprétation

La réunion sera disponible en 24 langues grâce à une équipe d'interprètes professionnels. Pour les aider, veuillez parler clairement et éviter de parler trop vite pendant la session

4. ACCÈS AU BÂTIMENT

Le premier et le dernier week-end de panels se dérouleront dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles. La réunion aura lieu dans les locaux de la Commission européenne à Bruxelles. Le bâtiment de la Commission européenne est accessible avec un laissez-passer visiteur («V-pass»). Un « V-pass » vous sera envoyé par e-mail avant l'événement. N'oubliez pas de vous inscrire via cet e-mail pour finaliser le processus et obtenir votre code QR V-pass. Si vous n'avez pas reçu votre V-pass avant l'événement, veuillez nous contacter par e-mail : info@futureu.events

Veuillez noter que le contrôle de sécurité à l'arrivée au bâtiment de la Commission européenne peut prendre au moins 20 minutes. Préparez votre V-pass, votre carte d'identité ou votre passeport, car le personnel de sécurité vous les demandera.

Tous les participants :

- doivent présenter un passeport ou une carte d'identité en cours de validité avant d'entrer dans le bâtiment ;
- sont tenus de se soumettre à des contrôles de sécurité à l'entrée ;
- sont invités à se munir de la lettre d'invitation ou de tout autre document indiquant clairement leur participation (par exemple le courrier d'inscription)

5. BUREAU D'ASSISTANCE, ACCÈS INTERNET

Un service d'assistance sera situé à l'entrée des salles de réunion. Notre personnel vous assistera et répondra à toutes les questions. L'accès à Internet est possible grâce à des points d'accès Wi-Fi. Les mots de passe seront communiqués le jour de la réunion.

6. ACCESSIBILITÉ

Les locaux de la Commission européenne sont pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription en ligne, veuillez indiquer vos besoins particuliers et votre régime alimentaire.



